

# Le tri des déchets

Notre économie moderne a influencé sensiblement notre mode de consommation. En effet, la réduction des cycles de vie industriels et économiques des produits nous contraint à disposer et à stocker des quantités innombrables de biens matériels.

L'obsolescence programmée des objets techniques induit une production intense de déchets ménagers. C'est ainsi que les quantités d'ordures ménagères des français ont doublé ces quatre dernières années. Nous produisons quotidiennement environ 1 kg de déchets par habitant. Or, il est estimé que chacun pourrait réduire ses déchets de moitié et économiser ainsi 500 € par an (d'après une enquête menée par l'Ademe en 2009).

Des possibilités existent, il suffit de modifier nos comportements d'achat et d'utilisation des produits et de donner une seconde vie aux produits en permettant leur recyclage. Trier ses déchets est un petit geste éco-citoyen et un grand acte pour le développement durable.

Une politique nationale volontariste de la réduction des déchets est mise en œuvre ces dernières années par le Grenelle de l'environnement. La communauté d'agglomération s'y est engagée dans le cadre du plan Climat Energie à travers des campagnes de sensibilisation. Dans les années à venir, les efforts porteront sur le recyclage des objets.

## Quelques gestes simples mais essentiels pour une planète durable

- **Lors des achats** : Acheter en vrac et à la coupe. Privilégier les produits locaux et éco-labellisés.
- **L'alimentation** : Consommer des produits peu transformés, des fruits et légumes de saison et adopter des gestes alternatifs (produire son pain, yaourt, pizzas...)
- **Les déchets** : Trier ses déchets et produire son compost. Refuser les publicités dans les boîtes aux lettres.
- **Dans le jardin** : Récupérer les eaux pluviales, arroser dans la soirée pendant l'été. Eviter les désherbants chimiques et utiliser des insecticides biologiques.
- **Dans l'habitat** : Vérifier et renforcer son isolation, réguler automatiquement la température. Privilégier des appareils à économie d'énergie.
- **Au travail** : Préférer un mode de transport moins polluant. Eviter la climatisation. Profiter de la lumière naturelle pour l'éclairage. Modérer la consommation de papier et optimiser ses impressions.

Liens utiles

[Le Développement durable : effet de mode ou réalité ?](#)

[Bien trier ses déchets](#)

[Réserver un composteur](#)